LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Archives nationales

Archives nationales de Luxembourg
Plateau du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg
B.P. 6
L-2010 Luxembourg
www.anlux.lu
contemp@an.etat.lu

Réf. :

Dossier suivi par :

Décision relative à la demande de dérogation de reproduction

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Nom, Prénom* :

Représentant de/du* :

1. Reproduction

(prière de cocher la/les cases qui convien(nen)t)

☐ Le chercheur n'est pas autorisé à reproduire les archives sous quelle que forme que ce soit pour les motifs suivants :

☐ Le chercheur est autorisé à

- ☐ prendre des photos pas ses propres soins.
- ☐ faire des reproductions numériques lui-même sur l'équipement prévu à cet effet dans la salle de lecture des ANLux.
- ☐ demander des photocopies aux ANLux en remplissant le formulaire prévu à cet effet.
- ☐ demander des reproductions numériques aux ANLux en remplissant le formulaire prévu à cet effet.
- ☐ publier ces reproductions de façon analogique ou numérique.

2. Mesures particulières

(prière de cocher la/les cases qui convien(nen)t)

Le chercheur est prié de respecter les mesures suivantes lors de l'exploitation des données à caractère personnel :

☐ L'anonymisation des données à caractère personnel aussi bien lors de leur exploitation que dans la citation des dossiers d'archives qui se fera dans ce cas exceptionnel sous la forme suivante : ANLux, cote.

☐ La pseudonymisation des données à caractère personnel aussi bien lors de leur exploitation que dans la citation des dossiers d'archives qui se fera dans ce cas exceptionnel sous la forme suivante : ANLux, cote.

☐ Le noircissement de passage(s) pouvant nuire à une/des personne(s), à effectuer par les soins du chercheur, en cas de la publication et de la diffusion de pièces d'archives.

3. Remarques

Le* :

La date d'envoi fait foi.